



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**N°2025-09**

Séance du 10/04/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absent(s) : 1

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Rémi MALO.

**Etaient présents** : Rémi MALO, Dominique CAPRON, Nadège FRANCOIS, BANCTEL Jean-Pierre, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Sophie COMONT, Véronique MOREL, Cyrille GUILLEMARD, Caroline TOUTAIN, Julien MERVILLE, Fabien LEROY Lucie GOULET et Maryvonne QUEMION formant la majorité des membres en exercice,

**Pouvoirs** : Bérénice GAND donne pouvoir à Dominique CAPRON

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Dominique CAPRON

### Vote des trois taxes

Date de convocation  
01/04/2025

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur les 3 taxes.

- Taxe habitation : 7.20 % (sur les résidences secondaires et les logements vacants)
- Taxe foncière (bâti) : 40,91 %
- Taxe foncière (non bâti) : 39,70 %

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote comme suit :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,  
Rémi MALO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602507-20250410-2025-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025